



Cfdt:

BANQUES ET
ASSURANCES

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



BNP PARIBAS

VOS REPRÉSENTANTS

Sophie CREPEAUX

Thierry CHASSAGNE

Laura FELLAG

Christine DELSAHUT

Adama FAYE

Farah ABDOUS

Lilian FOULE

Juan-Antonio GONZALEZ

Amel HASSANE

Claudine OMS

Valérie VERMONT

Yannick MARGERIE



Suivez-nous !
@Cfdtbnpparibas



L'INFORMATION DE VOS REPRÉSENTANTS

Rentrée 2019

12/09/2019

IDF Ouest

Ça y est, c'est la rentrée !

C'est le moment de la reprise avec bien souvent une remise en question et des résolutions !

- J'ai besoin de faire autre chose
- Je veux changer de poste
- Je veux me réorienter professionnellement
- Je veux passer mon permis
- Je veux améliorer mon niveau en anglais ...

C'est pour cela que élus Cfdt ont axé la com' de la rentrée sur la formation

Nous ne communiquerons pas sur la formation proposée par BNP Paribas mais nous vous proposons de nous contacter pour toute information sur :

- ⇒ L'inscription au BTS / bachelors / ITB / autre formation diplômante
- ⇒ Les différentes formations proposées sur MYDEV
- ⇒ Les autres formations proposées par notre employeur
- ⇒ Les 13 000 postes à pourvoir en interne pour les salariés en mobilité
- ⇒ Les formations effectuées avec le FONGECIF

Du DIF au CPF

La loi Pour la liberté de choisir son avenir professionnel est entrée en vigueur au 1^{er} janvier, réformant l'apprentissage et la formation professionnelle.

Ce qui change :

- ◆ **Le passage d'heures en euros du CPF :**
 - ⇒ Les heures figurant sur votre CPF doivent **se transformer automatiquement en euros** (1h = 15 euros)
 - ⇒ Chaque année votre CPF augmente de 500 euros plafonnés à 5000 euros (exception faite aux moins qualifiés pour lesquels l'augmentation est de 800 euros plafonnés à 8000 euros)
- ◆ **Les OPCA deviennent les OPCO** , leur champs d'actions est modifié, pour tout demandeur de formation ce changement institutionnel doit être transparent
- ◆ **Quelles formations ? Où les trouver ?**
 - ⇒ Toutes les formations éligibles sont désormais répertoriées au RNCP (c'est à dire les formations menant à une certification professionnelle reconnue
 - ⇒ Permis poids lourd et permis de conduire
 - ⇒ La VAE (Validation des acquis de l'expérience)
 - ⇒ Le bilan de compétences
 - ⇒ L'accompagnement à la création de ou la reprise d'entreprise
- ◆ **Facilitation des démarches** (trouver, s'inscrire et payer la formation via l'application CPF du gouvernement)

CONTACTS Cfdt IDF Ouest : paris_irp_cfdt_idf_ouest@bnpparibas.com

Contacts :

Sophie CREPEAUX

06 98 54 95 03

Laura FELLAG

06 67 79 17 71

Juan Antonio GONZALEZ

06 67 24 54 97

Yannick MARGERIE

06 73 98 52 45

Le saviez-vous?

Vos élus Cfdt vous renseignent et vous préparent dans vos projets de mobilité.

Contactez-nous !

Prévoyance au travail ?

Choisissez la protection juridique Cfdt .



Cfdt:

BANQUES
ET ASSURANCES
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

En pratique :

- ◆ Se connecter sur <https://www.moncompteactivite.gouv.fr/cpa-prive/html/#/connexion>

Accéder à mon compte activité

Vous aviez déjà un Compte Personnel de Formation (CPF) ?
Utilisez votre numéro de Sécurité sociale et votre mot de passe habituel pour vous connecter à moncompteactivite.gouv.fr

Déjà inscrit(e) ?

Les champs marqués d'un astérisque * sont obligatoires.

Numéro de sécurité sociale * ?

Saisir les 13 caractères alphanumériques

Mot de passe * ?

Saisir votre mot de passe

Mot de passe oublié ?

Se connecter

OU

S'identifier avec FranceConnect

[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

Pas encore inscrit(e) ?

S'inscrire

OU

S'identifier avec FranceConnect

[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

Tutoriel sur l'inscription

Ministère du Travail
Compte personnel de formation | comment s'inscrire ?

- ◆ Transférer les heures de DIF précédemment acquies vers le compte CPF :
- ⚠ Vous avez jusqu'au 31/12/2020 pour le faire, après cette date elles seront perdues !

Mon profil >

Mon projet professionnel >

Ma formation >

Mes droits à formation ▾

— **Mon CPF (compte personnel de formation)**

- [Découvrir le CPF](#)
- [Consulter mes droits CPF](#)
- [Reporter mes heures DIF](#)
- [Utiliser mes droits CPF et DIF](#)
- [Me documenter sur le CPF](#)

+ **Mon CEC (compte d'engagement citoyen)**

+ **Mon CPP (compte professionnel de prévention)**

Si vous étiez salarié avant le 31 décembre 2014, vous possédez peut-être encore des heures **DIF** (Droit Individuel à la Formation) que vous pouvez utiliser pour effectuer une formation.

Pour cela, il vous suffit de les reporter dans votre Compte Personnel de Formation.

⚠ Vos heures acquises au titre du DIF (Droit Individuel à la Formation) sont saississables et mobilisables jusqu'au 01 janvier 2021.

Inscrire le solde DIF

Mon solde d'heures DIF Ex: 32 h

Equivalence en euros 0 €

Enregistrer *

Comment connaître votre solde d'heures DIF ?

Vous trouverez cette information soit :

- Sur votre bulletin de salaire de décembre 2014 ou janvier 2015
- Sur une attestation spécifique transmise par votre employeur en 2015
- Sur le certificat de travail remis par votre dernier employeur avant décembre 2014

⚠ Vous êtes agent public, agent statutaire d'une chambre consulaire ou salarié de droit privé d'une chambre d'agriculture.

Vous ne devez pas inscrire votre solde d'heures DIF.

C'est votre employeur qui mettra à jour votre compte CPF avec vos droits DIF.

Agent public : [En savoir plus](#)

Agent statutaire d'une chambre consulaire : [En savoir plus](#)

* La saisie du solde d'heures DIF vous engage. Les informations inscrites pourront donner lieu à vérification, pour cela conservez bien votre attestation d'heures DIF.

- ◆ Compléter son profil .
 - ◆ Une fois la formation choisie, deux cas de figure :
- ⇒ En dehors du temps de travail, vous pouvez utiliser vos euros comme bon vous semble.
- ⇒ Si votre formation se déroule durant votre temps de travail, vous devez obtenir l'accord préalable de votre employeur. Votre salaire est alors maintenu le temps de la formation.

Vos représentants du personnel Cfdt vous souhaitent une bonne rentrée , riche en projets !

RETROUVEZ-NOUS SUR CFDT.BNPPARIBAS.COM